



Bulletin d'adhésion année 2010

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Courriel :

Activité professionnelle (facultatif) :

.....

Comment avez-vous connu le projet « Ville et Cinéma » ?

Presse Site internet Relation Autre :

Cotisation pour l'année 2010 (cochez la case de votre choix) :

Membre : 20 €

Membre (Etudiants, Chômeurs) : 10 €

Membre ou organisme donateur : à partir de 50 € (1)

(1) Particuliers et Entreprises : conformément à l'article 238 bis-1 du CGI, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants. L'entreprise pourra bénéficier, en plus de la déduction fiscale, de certaines contreparties à définir entre le bénéficiaire et le donateur (communication, entrées gratuites, espaces dédiés etc.)

Merci de remplir ce bulletin et de le renvoyer accompagné de votre chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de l'Urbanographe.